



Fiche PIL10TRA

PILOTAGE ET GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

RÉPONDRE À UN APPEL À PROJET



Date (s) : à définir	Lieu : Etablissement de l'adhérent	Durée : 1 jour, 7 heures	Tarif adhérents : sur devis
----------------------	------------------------------------	--------------------------	-----------------------------

Objectifs pédagogiques

A l'issue de cette session, les participants seront capables de :

- Intégrer les nouveaux enjeux liés à la mise en concurrence.
- Connaître les étapes de la réponse à un appel à projets.
- Connaître le cadre réglementaire de l'appel à projets.
- Maîtriser la phase de préparation de la réponse.
- Analyser un cahier des charges.
- Acquérir les éléments clefs liés à la méthodologie de projet

Programme

I Introduction

- Bref rappel du cadre réglementaire des appels à projets.
- Présentation de la réforme de la procédure d'autorisation.
- Identification des nouvelles instances décisionnaires.
- Exposé sur le rôle de la Commission de sélection des dossiers.
- Analyse des critères de sélection des offres.

II Le fonctionnement par mode projet

- Nature et périmètre des projets d'accompagnement.
- Réflexion sur la mise en concurrence des offres de service.

III Méthodologie de projet

- Procéder à l'analyse du cahier des charges et du règlement.
- Définir, concevoir et élaborer la structuration de l'offre.
- S'appuyer sur l'analyse des besoins, enrichir les données.
- Définir des objectifs d'intervention mesurables.
- Décrire les processus d'accompagnement et/ou de soin.
- Définir les critères d'évaluation des actions mises en œuvre.
- Conception et présentation argumentée de la structure RH.
- La formalisation de la réponse.
- Présentation d'un dossier de réponse.

IV Organiser une cellule interne « appel à projet »

- Regrouper les compétences requises.
- Identifier et capitaliser les savoir-faire.
- Assurer une veille documentaire

Public : Toute personne devant répondre aux appels à projets.

Prérequis : Aucun

Modalités et délais d'accès à la formation : Inscription via le formulaire en ligne jusqu'à deux semaines avant la formation; deux jours si la formation est confirmée, sous réserve de places disponibles. La formation se tient à partir de 4 participants inscrits, avec une capacité maximum de 15 participants.

Pour les personnes en situation de handicap, l'Uriopss IDF a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap.

Méthodes pédagogiques mobilisées :

Alliance de théorie et d'échanges avec les participants sur leurs pratiques. Illustrations pratiques adaptées au secteur médico-social. Documentation remise aux participants

Délivrance d'une attestation de fin de formation.

Intervenant :

Intervenant de l'URIOPSS IDF

Méthodes et modalités d'évaluation :

Évaluation des acquis en cours de formation par des études de cas.

Évaluation de la satisfaction stagiaire par la remise d'un questionnaire d'évaluation en fin de formation.

Cette formation est également réalisable en intra, dans vos locaux.